

8BEES
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000 euros
Siège social : 228, rue de la Chapelle
31360 ST MARTORY

909 803 413 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 19 AOÛT 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix-neuf août,
A seize heures,

La société MEWR, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 68 100 euros, ayant son siège social 228 rue de la Chapelle – 31360 ST MARTORY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 980 741 433,
Représentée par son Président, Monsieur Milan WIERCX VAN RHIJN,

Associée Unique de la société 8BEES,
Et en présence de Monsieur Milan WIERCX VAN RHIJN, Gérant non associé,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de l'apport des titres à la société MEWR,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et comme conséquence de la réalisation de l'apport des titres détenus par Monsieur Milan WIERCX VAN RHIJN à la société MEWR, décide que les articles 6 et 7 des statuts sont, de plein droit, remplacés par les dispositions ci-après :

ARTICLE 6 – APPORTS

Il est ajouté l'alinéa suivant :

« Aux termes d'un contrat d'apport de titres sous signature privée en date à ST MARTORY du 1^{er} juillet 2024, Monsieur Milan WIERCX VAN RHIJN a apporté à la société MEWR, CENT (100) parts sociales numérotées de 1 à 100, lui appartenant dans la société. »



ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

« Le capital social est fixé à **MILLE euros (1 000 euros)**, divisé en 100 parts de 10 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 100 et attribuées en totalité à la société MEWR, associée unique. »

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La société MEWR

Représentée par son Président

Monsieur Milan WIERCX VAN RHIJN

